

REPUBLIQUE FRANCAISE

dossier n° PC 021 210 18 B0002-M01

Commune de Créancecy

date de dépôt : 02 juillet 2018

demandeur : Monsieur GUYOT Nicolas

pour : l'ajout d'une pompe à chaleur
la construction d'un mur avec mise en place
d'un portailadresse terrain : 10 rue Saint Léger lieu-dit Pré
Raby, à Créancecy (21320)**ARRÊTÉ**

A 2018-42

**accordant un permis de construire
au nom de la commune de Créancecy****Le maire de Créancecy**

Vu la demande de permis de construire modificatif pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 02 juillet 2018 par Monsieur GUYOT Nicolas demeurant 10 RUE Saint Léger lieu-dit Hameau de Beaume, Créancecy (21320) ;

Vu l'objet de la demande :

- pour l'ajout d'une pompe à chaleur
la construction d'un mur avec mise en place d'un portail ;
- sur un terrain situé 10 RUE Saint Léger lieu-dit Pré Raby, à Créancecy (21320) ;
- pour une surface de plancher créée de 35m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les pièces fournies en date du ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme ;

Vu le permis initial n° 02121018B0002 accordé le 1er mars 2018 ;

Vu l'avis favorable du maire en date du 2 juillet 2018.

ARRÊTE**Article unique**

Le permis MODIFICATIF est ACCORDÉ.

Fait à Créancecy, 19 juillet 2018

Le maire,
Jocelyn CHAPOTOT

1er Adjoint

Francis GIRARD

